

L'honorable M. Haig: Je n'ai pas mentionné les propriétaires.

L'honorable M. Robertson: Mon honorable ami ne l'a pas fait, mais j'ai interprété son plaidoyer comme voulant dire que, par la faute du Gouvernement, ils avaient été privés de bénéfices qu'ils auraient pu réaliser autrement. Je suppose que l'honorable sénateur de Medicine-Hat (l'honorable M. Gershaw) pourrait affirmer de façon analogue que si les éleveurs avaient pu exporter plus tôt aux États-Unis, ils auraient réalisé de plus grands bénéfices. De pareils raisonnements soulèvent des questions fort sérieuses et, en considérant, d'une part, les vues de mon honorable ami, et, de l'autre, la dévastation produite par la guerre, je pense au gars qui a sacrifié sa vie sur le champ de bataille ou dans la salle de torture ou à son camarade qui devra finir ses jours à l'hôpital. Je me demande alors comment évaluer ces sacrifices et ces apports. Rien ici-bas n'est parfait. Il est impossible de partager également et équitablement les sacrifices qu'exige une guerre et le butin et les avantages obtenus. Je puis cependant dire que nul autre pays au monde n'a abordé cet épineux problème avec plus de justice (pour autant qu'on puisse parler de justice quand il s'agit de guerre). Je me permets de signaler à mon honorable ami qu'il a déjà présenté de meilleurs raisonnements que celui d'aujourd'hui.

L'honorable Mme Fallis: Me serait-il permis de poser une question?

L'honorable M. Robertson: Assurément.

L'honorable Mme Fallis: En affirmant que les revendications des producteurs de blé sont du même genre que celles du marchand de bois ou celles de tout autre homme d'affaires, n'oublions-nous pas que l'agriculture fait partie d'une tout autre catégorie; que le producteur de blé peut avoir une très bonne récolte une année et ne rien récolter pendant les cinq années suivantes; qu'en dépit des efforts les plus assidus, il est à la merci des éléments? C'est pour ce motif que s'il peut réaliser des profits grâce à sa récolte, nous croyons qu'il faudrait le lui permettre. Dans certaines parties de l'Ouest canadien, il peut s'écouler quatre ou cinq ans avant que le cultivateur puisse obtenir une autre récolte. Les conditions sont plus uniformes d'année en année en ce qui a trait à d'autres industries ou à d'autres genres de culture.

L'honorable M. Robertson: Tout juste. Cela pourrait servir de base à une thèse que présenterait l'honorable sénateur de Northumberland (l'honorable M. Burchill); j'admets que l'industrie du bois est exposée à divers aléas. Nous nous sommes déjà demandé si les provinces Maritimes ne joueront pas un jour, au Canada, le rôle de la Floride. Si les

billes du marchand de bois sont dans la forêt et qu'il ne peut les utiliser, l'entreprise qu'il dirige s'effondre. On peut avoir recours à toutes sortes d'arguments pour démontrer un point en particulier. Mais tous ces arguments ne changent en rien le fond de mon assertion. Je ne soutiens pas que nos réalisations soient parfaites ni qu'en cas d'une autre guerre,—dont Dieu nous préserve,—il serait possible d'améliorer le programme mis en œuvre au début du dernier conflit. Qu'il me soit permis, cependant, de dire à mon honorable ami de Peterborough qu'aucun régime, qu'il soit libéral, conservateur ou de toute autre couleur politique, ne saurait à l'avenir prendre part à une guerre importante sans avoir recours à la régie des prix. Le gouvernement qui permettrait aux mauvais éléments de la population de tondre le public à tort et à travers, ne durerait pas longtemps: l'opinion publique lui ravirait le pouvoir. Quant aux accusations d'injustice, on sait bien qu'étant donné la nature humaine la perfection n'est pas de ce monde. J'ai toujours trouvé mauvais le régime en vertu duquel on arrache quelqu'un de son foyer pour l'envoyer au front, tandis qu'on permet à un autre de rester chez lui pour y gagner le plus d'argent possible.

L'honorable M. Horner: Personne n'est en faveur d'un tel système.

L'honorable M. Robertson: Je le répète, aucun régime n'est parfait. La question se ramène à se demander quelle importance il faut attribuer à une prétention comme celle qu'a soulevée mon honorable ami.

Je n'entends pas traiter toutes les questions que peut soulever la présente discussion. Il en est qui, à mon avis, doivent être laissées à l'attention de plusieurs de mes brillants collègues. Il est cependant un point dont a parlé mon honorable ami et auquel je veux m'arrêter quelque peu, d'autant plus que les journaux en ont fait grand état, je veux dire les graves critiques à l'adresse du Gouvernement parce qu'il enregistre un excédent de revenus. J'exagérerais en disant que j'appartiens à un autre âge, que je suis vieux jeu; mais je n'arrive pas à me scandaliser de ce que le Gouvernement enregistre un excédent de revenus. J'ai vécu dans le comté de Shelburne qui formait une partie de la circonscription de l'honorable M. Fielding et c'est peut-être pour cela que j'ai appris que les excédents de revenus et une sage administration des finances doivent nous réjouir et sont de bon augure pour le pays. Je n'arrive donc pas à comprendre pourquoi on manifeste tant d'étonnement de ce qu'un régime libéral enregistre de tels excédents de revenus, ni pourquoi on lui en fasse tant reproche. J'y ai réfléchi longue-